

n°74 Été 2024

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

# VÉDASZINE

**HALLES VÉDASIENNES:  
LE COUP D'ENVOI EST LANCÉ!**



**DATES À RETENIR!**

- Juin au Terral, tout le mois de juin
- Fête de la Saint-Jean le 24 juin
- EstiVédas les 12 & 19 juillet et 9 & 23 août
- Forum des associations le 7 septembre

**DÉCRYPTAGE**

- Bilan de l'année scolaire et focus sur les nouveautés de la rentrée

**DOSSIER**

**GRAND SUCCÈS DE LA  
MUTUELLE COMMUNALE**

**1<sup>er</sup> juin**

Danse (Mozaïk Danse)

**2 juin**

Cirque (Kerozen et Gazoline)

**Du 3 au 8 juin**

Exposition Térébinthe

**Du 3 au 17 juin**

Chorales des écoles Védasiennes

**Du 10 au 15 juin**

Exposition Tri Art'

**14 juin**

Gospel (Gospel Giving Singers)

**Du 17 au 22 juin**

Exposition Art c.h.a.i

**22, 25 et 29 juin**

Galas de danse

(ASCL, Alma Dance et C<sup>2</sup> Hip Hop)

**23 juin**

Fête de l'école de musique

**Du 24 au 29 juin**

Exposition Mille couleurs

**Expositions**

**Chants**

**Spectacles**

**Concerts**

*juin  
au  
Ternal*



# ÉDITO

## du Maire



Chères Védasiennes,  
Chers Védasiens,

Depuis le 18 mars dernier, vous avez été nombreux à nous interpeler sur la problématique de la collecte aléatoire des conteneurs (ordures ménagères et autres). Comme vous l'avez constaté, les jours de collecte ont changé et il y a eu des problèmes dans les nouveaux circuits de ramassage des bacs. Nous avons fait remonter à chaque fois les défaillances constatées à la Métropole et nous continuerons jusqu'à ce que les choses rentrent dans l'ordre.

Au-delà de cette gestion du quotidien, la pose de la première pierre des Halles a été réalisée le 5 avril dernier, en présence de nombreuses personnalités.

Puis, ce fut l'inauguration des courts de tennis couverts le 3 mai dernier permettant de rassembler de nombreux partenaires et adeptes de la petite balle jaune.

Prochainement, ce sera la pose de la première pierre du futur Pôle jeunesse!

Comme vous le voyez, les projets se poursuivent et ce malgré des difficultés liées à l'augmentation des prix et aux choix des entreprises parfois peu nombreuses à répondre aux appels d'offres.

Le printemps a également été marqué par le lancement de la mutuelle communale qui connaît un grand succès sur notre commune.

C'est aussi le début d'une saison festive, haute en couleurs avec Juin au Terral, la fête de la Saint-Jean, les Esti'Védas et bien d'autres événements que vous aurez le plaisir de découvrir dans l'agenda de ce Védazine.

Loin de cette effervescence, le 9 juin est aussi une date importante. En effet, vous serez appelés à voter pour les élections européennes et ainsi élire les députés européens qui représenteront vos intérêts au Parlement Européen, seule assemblée transnationale, au monde, à être élue directement.

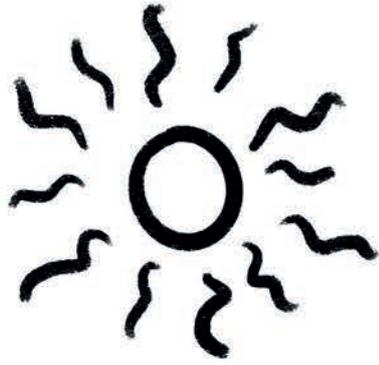
Souvent mal connues, les instances européennes sont pourtant aujourd'hui un échelon incontournable qui influe directement sur nos politiques nationales. C'est pourquoi, je vous invite à vous mobiliser activement!

Bonne lecture à toutes et à tous!

*François Rio*

*Prenez soin de notre territoire,  
Prenez soin de nous. Et préparons l'avenir!*





# SOMMAIRE

- 5 ZOOM SUR**  
Le Préfet en visite à Saint-Jean!  
Insolite: des chevaux en liberté dans les rues Védasiennes...
- 6 DOSSIER**  
Grand succès de la mutuelle communale.
- 8 ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN!**  
Retour sur les événements qui ont marqué notre ville.
- 10 DÉCOUVERTES**  
Un Védasien porteur de la Flamme Olympique.  
Dans les coulisses de votre mairie...
- 12 ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!**  
Focus sur les grands projets de la ville.
- 14 DÉCRYPTAGE**  
Bilan de l'année scolaire et nouveautés de la rentrée!
- 16 EN MOUVEMENT**  
Zoom sur les animations estivales.
- 18 LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS**  
Engagement des bénévoles Védasiens!
- 20 TRIBUNES**
- 21 QUESTIONS & RÉPONSES**
- 23 ON SORT!**  
Agenda de l'été (juin, juillet et août)





# ZOOM SUR

## À la une

**Monsieur le Préfet de l'Hérault, François-Xavier Lauch**, était en visite à Saint-Jean-de-Védas. Durant sa venue, François Rio, le Maire, Véronique Fabry, Première Adjointe et Richard Plautin, Adjoint à la Sécurité ont pu échanger longuement sur les grands défis auxquels doit faire face la commune, notamment les occupations illégales par les gens du voyage, le contournement ouest montpelliérain... mais aussi visiter les grands chantiers finalisés ou en cours de réalisation: rénovation énergétique de l'école Georges Rascol, création des Halles Védasiennes, de la place centrale et travaux au tennis.



## La photo du Mag'

Monsieur le Ministre délégué auprès de la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, chargé de la Santé et de la Prévention, Frédéric Valletoux, était en visite dans l'Hérault. L'occasion d'aborder les sujets liés à la santé sur la commune (mutuelle communale, accès aux soins...).

Sur la photo de gauche à droite: François Rio, Maire de Saint-Jean-de-Védas; Frédéric Lafforgue, Maire de Castelnaud-le-Lez; Isabelle de Montgolfier, Maire de Saussines; Frédéric Valletoux, Ministre; Jean-François Audrin, Maire de Saint-Georges-d'Orques et Jean-Pierre Rico, Maire de Pérois.

## Insolite!

Deux chevaux en liberté dans les rues védasiennes ont été interceptés grâce aux policiers municipaux. Le propriétaire des équidés a récupéré les animaux effrayés afin de les ramener dans leur enclos.

## Sur le fil des réseaux sociaux

Plus de 22 000 personnes ont vu la publication Facebook de la Ville sur les fresques réalisées au point Déméter. Bravo à l'artiste védasien Moya Uno pour ses superbes œuvres rendant hommage à l'univers des mangas.



## Dans l'œil des médias

Diffusé dans l'émission le Mag des Collectivités sur ViaOccitanie le 6 mars.

Olivier Roirand a interviewé **François Rio, sur les grandes infrastructures** en cours de réalisation sur la commune. Au programme de cet entretien: contournement ouest de Montpellier, ligne 5 du tramway, extension de la zone d'activités de la Lauze, mais aussi les futures Halles Védasiennes et l'aménagement d'une place arborée.





# DOSSIER

## Grand succès de la mutuelle communale

Dans une démarche sociale, la Ville de Saint-Jean-de-Védas a lancé une consultation à l'automne dernier afin de proposer une mutuelle santé aux habitants et personnes travaillant sur la commune. À l'issue de l'analyse des offres, la Mutuelle Just a été sélectionnée.

Créée en 1927, elle compte plus de 900 communes partenaires en France, dont Toulouse, Saint-Tropez, Chambéry, Annecy...



«Je suis très heureuse du lancement de la mutuelle communale. Nous avons souhaité améliorer l'accès aux soins, en cette période économique particulièrement difficile, car si la santé n'a pas de prix, elle a tout de même un coût. Des coûts que nous avons voulu réduire avec la mise en place de tarifs négociés. Les Védasiens ou ceux travaillant sur la commune pourront ainsi souscrire à une complémentaire santé adaptée à leurs besoins et à leur budget!»

Léa Bruel  
Adjointe au CCAS



### Lancement officiel

C'est en présence de la presse que la convention de partenariat a été signée entre François Rio, le Maire et Philippe Mixe le président de la Mutuelle Just.

Une réunion d'information a suivi en présence de nombreux védasiens. Les représentants de la Mutuelle Just ont pu répondre aux nombreuses questions.



# À QUI S'ADRESSE LA MUTUELLE ?

La mutuelle est ouverte à tous les habitants et salariés de Saint-Jean-de-Védas.

## QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Cette mutuelle solidaire permet de profiter de nombreux avantages

- > Des tarifs réduits négociés par votre commune
- > Aucun critère de souscription, ni questionnaire médical
- > Une adhésion dès le lendemain sans délai de carence
- > Des démarches administratives prises en charge par le conseiller de la mutuelle
- > Des avantages inclus dans toutes les formules
- > Une couverture de qualité sur les 6 postes essentiels
- > Possibilité de télé-consultation
- > Offres complémentaires intégrées au contrat : soutien psychologique, sport sur ordonnance à hauteur de 500 €, protection juridique, assistance en cas d'hospitalisation et autres (aides ménagères, assistance perte d'autonomie, acheminement médicaments), remboursement de la licence sportive à hauteur de 40€, système de parrainage de 30€, fonds de secours exceptionnel (fauteuil roulant, implant dentaire...)
- > Grille tarifaire attractive avec 5 niveaux de garanties, tarifs progressifs à compter de 20 ans et jusqu'à 81 ans et fixe au-delà de cet âge (gratuité pour les enfants à partir du 4ème)
- > Chaque adhérent définit son niveau de garantie en fonction de ses besoins et son budget

## COMMENT S'INFORMER OU ADHÉRER ?

Des permanences sur rendez-vous sont mises en place en Mairie.

**En juin** : lundi 3, mardi 4, lundi 17 et mardi 18

**En juillet** : lundi 1, mardi 2, lundi 15, mardi 16

**NB. Les lundis : 10h-12h et 14h-17h**

**Les mardis : 9h-12h et 14h-17h**

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez le 0 809 546 000 (service gratuit + prix d'un appel) ou prenez rendez-vous sur le site [just.fr](http://just.fr)

### Témoignages des premiers bénéficiaires

Deux bénéficiaires de la mutuelle Just partagent leur expérience :



**Gérald Marco**, 67 ans, retraité, exprime son enthousiasme :

*« J'ai été captivé par cette initiative ! La réunion d'information et les avantages proposés par Just m'ont agréablement surpris. Arrivés*

*à la retraite, nous sommes passés*

*à une mutuelle à 196€ par mois, mais avec Just, nous ne payons plus que 156€, soit 40€ de moins, une économie considérable ! C'est dommage que toutes les communes ne proposent pas ce genre de service ! »*

**Maryse Cohen**, 78 ans, retraitée, témoigne : *« J'ai découvert la mutuelle grâce à la campagne de sensibilisation et je me suis rendue à la réunion publique. Avec la Mutuelle Just, je paie 120€ par mois. Dans mon ancienne mutuelle je déboursais 40€ de plus pour la même couverture. À notre âge, les soins sont de plus en plus fréquents... Et comme les tarifs augmentent en parallèle, cette économie est très appréciable. »*

# ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN

Retour sur les événements marquants et les faits essentiels qui ont ponctué Saint-Jean-de-Védas, mais aussi rappel des initiatives et des règles pour le bien-vivre ensemble.



« Beaucoup d'initiatives et d'animations ont lieu à Saint-Jean-de-Védas. Ce n'est pas toujours facile d'être informé des actions initiées par votre municipalité et par ceux qui s'investissent dans notre ville. Cette rubrique est l'occasion de mettre en lumière l'engagement de votre ville et de ses habitants. »

François Rio  
Maire de Saint-Jean-de-Védas

Les premières **Assises Nationales de l'Heure Civique** se sont déroulées à Paris en présence de Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité; de Geoffroy Boulard, Maire du 17<sup>ème</sup> arrondissement; d'Atanase Périfan, créateur de l'Heure Civique, de Véronique Fabry, Première Adjointe, de Léa Bruel Adjointe déléguée au CCAS et de nombreux élus de collectivités de France. Pour rappel, la Ville de Saint-Jean-de-Védas est la seule d'Occitanie à mettre en place ce dispositif d'entraide.

Besoin d'aide ?  
Envie de faire appel à l'Heure Civique ?  
Infos sur: [saintjeandevedas.fr](http://saintjeandevedas.fr)

Dans le cadre de notre **jumelage**, en janvier dernier, François Rio, le Maire, Véronique Fabry, Première Adjointe et Benoît Sabatier, Directeur du pôle Culture se sont rendus à Librilla rencontrer la nouvelle municipalité dont la Maire, Leonor Hernández Sánchez. Ce fut l'occasion de définir les projets communs à venir, notamment la relance du jumelage, avec l'arrivée en juillet de jeunes Librillanos et un voyage prévu fin août en Espagne durant les fêtes de San Bartolomé.

Chaque année, la Ville organise au mois de mai le **traditionnel voyage des aînés** sur une journée. Cette année, c'est dans une ambiance conviviale que nos aînés sont partis à la découverte de l'abbaye de Valmagne, de la ville de Pézenas et du Moulin à huile du Mont Ramus.





Le Sénateur de l'Hérault, Henri Cabanel, le Maire, François Rio et la Première Adjointe, Véronique Fabry, se sont rendus dans une classe de CMI-CM2 de l'école Georges Rascol pour échanger avec les élèves. Dans le cadre du « projet citoyen » initié par Karine Dalla Barba, professeure, les élèves ont pu poser leurs questions sur les fonctions d'élus, les institutions françaises et leurs rôles.

### Info de dernière minute!



Votre Vedazine a été nommé au Prix de la presse et de l'information territoriales 2024 dans la catégorie « conception graphique ».

Décerné par Cap Com, cette nomination est la reconnaissance de l'engagement et du travail réalisé par le service communication.

La cérémonie de remise des prix aura lieu le vendredi 28 juin prochain. On croise les doigts !

L'accueil de loisirs municipal « les Garrigues » propose aux enfants Védasiens de nombreuses activités en période de vacances scolaires. Durant celles de février, le programme était varié: sortie à Parkid's avec trampolines, toboggans, escalade...; ateliers jeux de société; hockey, arts plastiques...



### Rappel

Avec les beaux jours, vous êtes nombreux à réaliser des travaux comme tailler la pelouse, bricoler en plein-air... Afin de **protéger la tranquillité de tous**, nous vous rappelons que les outils ou appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont interdits entre 19h30 et 8h (entre 19h30 et 8h30 du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août) et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.



L'Agence nationale du Sport et l'Éducation Nationale a fait livrer par le facteur de La Poste un **kit sportif Paris 2024** à destination de l'école élémentaire Alain Cabrol. C'est le directeur de l'école, Jean-Philippe Villion, qui a reçu le kit composé de chasubles, ballons, coupelles... Le matériel à l'effigie des JO, accompagnera parfaitement les projets pédagogiques autour de l'olympisme.

### Le saviez-vous ?

La Ville s'associe à 30 Millions d'Amis afin de limiter la prolifération de chats errants non stérilisés. Ces derniers peuvent engendrer jusqu'à 20 000 descendants en 4 ans. Les chats seront attrapés par des bénévoles, puis stérilisés et identifiés par un vétérinaire.

Ils seront ensuite relâchés sur leur lieu de vie. Si vous avez connaissance de chats errants non stérilisés, vous pouvez nous contacter : [secretariat@saintjeandevedas.fr](mailto:secretariat@saintjeandevedas.fr)

Votre médiathèque Jules Verne sera fermée du **samedi 13 juillet au soir jusqu'au lundi 5 août inclus**. Vous pourrez déposer vos documents dans la boîte retour extérieure ou dans une autre médiathèque du réseau de Montpellier Méditerranée Métropole. Plus d'infos sur : [mediatheques.montpellier3m.fr](http://mediatheques.montpellier3m.fr)





# DÉCOUVERTES

## Un Védasien porteur de la Flamme Olympique!

Frédéric Jardin, Védasien depuis plus de 20 ans, conseiller en évolution professionnelle au sein du Groupe la Poste a eu l'immense privilège de porter fièrement la Flamme Olympique le 13 mai dernier. Oscillant entre de la fierté et une humilité teintée d'excitation, il revient avec nous sur son parcours, ses engagements, ses passions et le jour où devant des millions de téléspectateurs, il a porté cette Flamme, symbole de l'esprit olympique et de ses valeurs.

Depuis 34 ans, Frédéric Jardin travaille au groupe La Poste. En novembre dernier, son employeur, supporter officiel des JO 2024, lance un appel en interne à tous les employés du pays, afin de devenir porteur de la Flamme Olympique.

Sans aucune hésitation, Frédéric candidate. Cette flamme représente à la fois un idéal de paix et d'unité entre les peuples du monde, mais annonce également l'arrivée des JO de Paris...

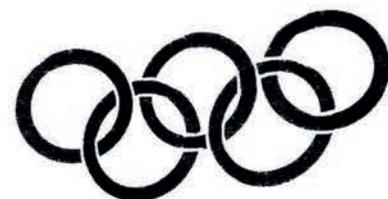
Dans sa candidature, il détaille ses nombreux engagements, qu'ils soient sportifs ou associatifs. Bénévole, il agit pour créer des liens. Depuis 23 ans, il est adhérent du Club Védas Endurance et membre de France Adot 34, association œuvrant pour informer et sensibiliser sur la cause du don d'organes, de tissus et de moelle osseuse. Il réalise aussi des maraudes auprès des sans-abris avec l'Ordre de Malte. Il est également auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale.

Son parcours fait mouche. Il est présélectionné. S'ensuit une seconde sélection, réalisée cette fois-ci par le Comité Olympique. Ce dernier acte la présence de Frédéric Jardin. Il fait partie des 140 porteurs de flamme du groupe, choisi parmi 12800 candidats. Il sera le seul postier de l'Hérault.

En janvier, il reçoit la bonne nouvelle. *«Ma première réaction a été une immense fierté: partager un événement sportif majeur, planétaire avec des personnes de tout horizon, quel bonheur!»*. Passionné de sport, Frédéric a suivi une formation universitaire en STAPS, sportif de haut niveau en athlétisme lors de sa jeunesse, il court désormais trois fois par semaine.

### Au-delà de l'honneur de porter la Flamme, l'expérience fut profondément émouvante...

Frédéric a parcouru 200 mètres avec la Flamme entre ses mains... Il conclut ainsi : *«Porteur de la Flamme Olympique, j'ai vécu un moment unique. Une journée d'émotion intense, inoubliable! J'ai ressenti un profond bien-être, une grande émotion de partager cette joie avec mes proches, les amis, les collègues de travail : un moment de liesse porté par la foule. Tout le monde avait envie d'être là !»*





# Dans les coulisses de votre Mairie

**Vous pensez tout savoir sur votre mairie ? Pas toujours facile de connaître les missions ou les particularités de chacun des services. Votre Védazine vous emmène à la rencontre des agents de votre commune...**

Pour cette nouvelle édition, nous vous présentons le travail des agents qui œuvrent depuis mars dernier à la livraison des bacs à ordures ménagères et de collecte sélective chez les particuliers Védasiens.

En mars dernier, pour le compte de Montpellier Méditerranée Métropole (3M), la Ville de Saint-Jean-de-Védas est devenue commune pilote pour la livraison de bacs chez les habitants. Si l'opération est une réussite, d'autres communes métropolitaines devraient prendre le relais sur leur territoire.

Cela concerne les poubelles défectueuses, volées ou celles à installer chez de nouveaux habitants.

Ce travail réalisé par les agents de la commune pour le compte de 3M permet de résorber le temps d'attente des particuliers.

Pour rappel, ce service est entièrement gratuit.

## Comment ça marche ?

Il vous suffit de contacter les services de 3M pour effectuer votre demande :

Sur internet :  
[montpellier3m.fr/demarches-en-ligne](http://montpellier3m.fr/demarches-en-ligne)

Par téléphone : 0 800 88 11 77 (appel gratuit)

Vous serez ensuite contacté pour vous fixer un rendez-vous de livraison (jeudi après-midi), qui sera effectuée par les agents des équipes logistiques.

## Un peu d'histoire

Photo de classe des élèves de l'école de Saint-Jean-de-Védas datant de 1914. Saviez-vous que l'école était à cette époque située dans le bâtiment de l'actuelle Mairie ?



Photo de classe 1914

## Parlez-nous de vous

Vous avez un engagement sur la commune ?

Vous vous investissez dans un domaine qui vous tient à cœur ?

Vous aimez votre ville et avez envie d'en parler avec nous ?

Votre Védazine vous donne la parole !

Vous pouvez envoyer vos textes et photos par mail à : [communication@saintjeandevedas.fr](mailto:communication@saintjeandevedas.fr)



# ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!



## Pose de la première pierre des Halles!

Le 5 avril dernier, la première pierre des Halles Védasiennes a été posée, marquant ainsi un moment symbolique de l'aménagement de ce quartier.

En présence de François Rio, Maire de la Ville, de Patricia Miralles, Secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire, de Claudine Vassas Mejri, Conseillère départementale, d'Yvon Pellet, Président du groupe FDI, de Renaud Calvat, Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole, de Mathieu Massot, Directeur général du groupe FDI, de nombreux élus, mais aussi des partenaires tels qu'ALTEMED, SERM, FDI et de la famille Romagnoli, des architectes Jean-Baptiste Miralles & Thomas Landemaine, ainsi que des acteurs locaux. Cet événement a célébré la concrétisation d'un rêve qui unit le passé et l'avenir de la commune, tout en connectant l'ancien et le nouveau Saint-Jean.

## Inauguration des terrains de tennis couverts le 3 mai dernier!

Le 3 mai dernier, c'est entouré de très nombreux invités que nous avons inauguré la couverture des trois tennis couverts et la réhabilitation de deux terrains, permettant ainsi une pratique de ce sport tout au long de l'année, et ce quel que soit les conditions météorologiques.

Répondant aux exigences de la Fédération Française de Tennis, cette infrastructure peut désormais accueillir diverses compétitions dans le respect des règles d'accessibilité PMR.

Coût des travaux: 1 788 407€ HT

Subventions:

- État : 198 010,89€
- Montpellier Méditerranée Métropole : 200 000€
- Région : 100 000€
- Département : 200 600€
- Fédération Française de Tennis : 65 000€



## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'élaboration du PLUi continue. Désormais compétence de la Métropole de Montpellier, le plan sera intercommunal. Les réunions de travail se poursuivent et une enquête publique sera bientôt lancée pour une adoption prochaine lors d'un Conseil de Métropole.

## Travaux du barreau de la Lauze

Les travaux du barreau de la Lauze (jonction A 709/Henry Farman) ont démarré en mars dernier et sont prévus sur les 6 prochains mois.

Les travaux de voirie et de réseaux permettront à cette voie d'être à double sens, tout en intégrant tous les modes de transports (automobiles, vélos, piétons...).

Pour ce qui concerne l'extension de la Lauze est, un diagnostic archéologique est en cours.



## Des travaux rue de la Gare, rue de la Peyrière et chemin des Oliviers

La rue de la Gare est en cours de rénovation. Le double sens sera maintenu mais des aménagements seront réalisés avec des trottoirs adaptés aux normes PMR, des stationnements ponctuels seront créés et la vitesse sera régulée par des systèmes physiques pour la contraindre.

Pour ce qui est de la rue de la Peyrière, la mise en sens unique (dans le sens de la route de Lattes vers la RM 613) permettra de créer un trottoir aujourd'hui inexistant.

Ces travaux seront accompagnés d'une végétalisation de la voirie pour un usage plus agréable et minimiser les îlots de chaleur.

Ces aménagements réalisés par 3M, sont prévus pour l'été 2024 avec une livraison à la fin d'année. Les déviations seront indiquées en fonction de l'avancée des travaux.

Des travaux sur les réseaux gaz, eau et téléphonie sont également prévus chemin des Oliviers. Cet axe sera fermé dans les deux sens au niveau de la traversée RM 132 pendant 4 à 6 mois.

La déviation se fera via les chemins de Bugarel et du Parreloup.



## Lutte contre la cabanisation !

Afin de lutter contre la cabanisation, notre commune participe à une expérimentation utilisant un logiciel de détection automatique des constructions illégales. Ce nouveau logiciel, appelé AIGLE, repère automatiquement, grâce à l'intelligence artificielle, toutes les constructions ou installations illégales en comparant des photos aériennes d'années différentes. Des tests seront faits avec les images des satellites qui passent plusieurs fois par an.

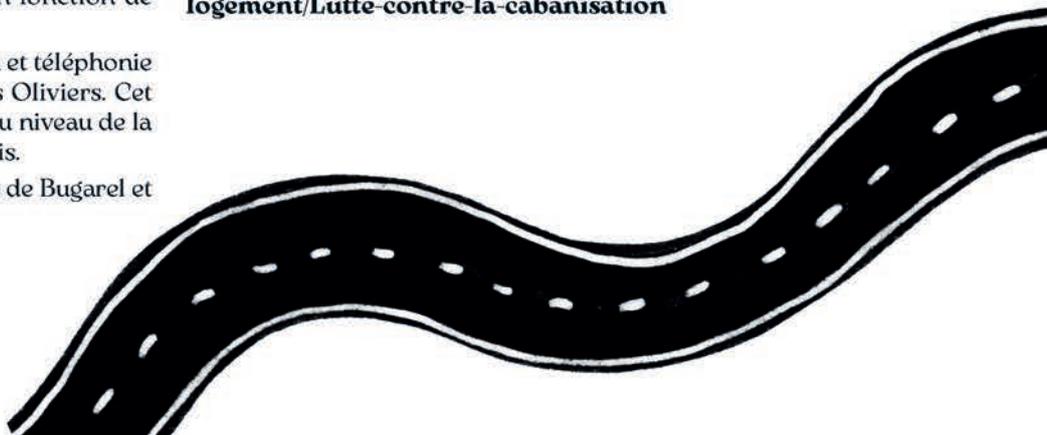
Cet outil facilite le repérage et permet d'identifier des infractions dans des endroits inaccessibles, de couvrir l'intégralité des territoires. L'avantage de ce traitement par intelligence artificielle va permettre d'agir plus vite et de mieux cibler les contrôles.

La cabanisation touche l'ensemble du territoire héraultais et la commune de Saint-Jean-de-Védas n'y échappe pas. La Municipalité a choisi de faire la chasse aux constructions en dur, mobiles-homes, caravanes et piscines installés illégalement sur ses espaces naturels et agricoles.

Pour cela, deux agents de la police de l'urbanisme ont été assermentés et la réglementation interdisant le stationnement des caravanes en dehors de toute zone urbaine a été durcie.

Au-delà d'un délit, la cabanisation n'est pas sans conséquence, elle expose les personnes aux risques d'inondation et de feux de forêts, sans possibilité d'intervention des secours (accès difficile, habitation illégale et par conséquent non connue); elle dégrade les espaces naturels, agricoles ou forestiers ainsi que les paysages et favorise la pollution des sols et de l'eau (déversement d'eaux usées, absence de collecte de déchets...); elle gaspille les terres agricoles (pollution, pression foncière, mitage...) et réduit les capacités de production; elle peut engendrer des départs de feux et entraîner des dégâts considérables; et enfin, elle constitue un sentiment d'impunité et d'iniquité entre les citoyens face à la loi.

**Infos : [herault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Lutte-contre-la-cabanisation](https://herault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Lutte-contre-la-cabanisation)**





# DÉCRYPTAGE

## Bilan de l'année scolaire

Les vacances estivales approchent à grands pas, l'occasion de faire un bilan sur les réalisations engagées et les actions initiées dans les écoles védasiennes, mais aussi d'évoquer les perspectives et nouveautés, autour de 8 grands axes.

### Pour rappel, l'école à Saint-Jean-de-Védas c'est :

- 1256 élèves répartis dans 4 groupes scolaires
- 50 classes
- Plus de 100 agents municipaux
- 1 école privée sous contrat avec l'État

### Rôle de la Ville dans les écoles

Si l'éducation est un service public national, dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'État (Éducation Nationale), la commune joue un rôle prépondérant dans les écoles, elle :

- s'occupe de la construction et l'entretien des bâtiments, dont elle est propriétaire;
- organise des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires (temps périscolaires);
- administre la restauration scolaire;
- gère le personnel non enseignant (cantine, ATSEM, animation, administration...)

### Axe 1: Bien apprendre

Afin de donner les mêmes chances à tous les élèves, la Ville finance, à chaque rentrée, les fournitures scolaires à hauteur de 44,50€ par enfant; mais aussi les fournitures administratives pour le personnel enseignant à hauteur de 135€.

Votre commune s'occupe également de l'intégralité du mobilier des écoles : achat de bureaux, tables, ordinateurs... pour permettre à tous d'apprendre dans les meilleures conditions possibles. En outre, chaque année 558€ par classe maternelle et 329€ par classe élémentaire sont alloués pour permettre aux enseignants de faire des investissements.

Pour un apprentissage optimal et appréhender au mieux les nouvelles technologies, le câblage réseau et le wifi ont été entièrement renouvelés à R. Cassin. Plus récemment, en début d'année, plusieurs photocopieurs ont été remplacés par la Ville (Jean d'Ormesson, L. Michel et G. Rascol élémentaires), ainsi que des vidéoprojecteurs (R. Cassin). Chaque année, en juin, l'équipe municipale offre à tous les CM2 partant pour le collège une calculatrice.

La Municipalité investit également dans de nombreuses activités pédagogiques: sport, culture... à hauteur de 26,38€ par enfant de maternelle et 66,16€ par enfant d'élémentaire.

Pour faciliter les déplacements dans les infrastructures sportives ou culturelles ou autres de Saint-Jean-de-Védas, un transport est mis en place avec en moyenne 200 rotations par an pour les 50 classes de la commune.

### Axe 2: Bien-être et confort

Ces deux dernières années, la Ville a réalisé des cours oasis dans les écoles maternelles R. Cassin et A. Gil et élémentaires A. Cabrol et G. Rascol. Cet été, la démarche sera poursuivie dans le groupe scolaire Louise Michel. Ces travaux agissent directement sur le bien-être des enfants et du personnel encadrant, tout en bénéficiant à l'environnement. En végétalisant massivement les cours de récréation, de véritables îlots de fraîcheur sont créés, la biodiversité est réintroduite et les eaux de pluie s'infiltrent mieux dans les sols.

En 2022, l'école G. Rascol a bénéficié de travaux de rénovation énergétique totalement innovants; réduisant drastiquement la consommation d'énergies et améliorant nettement le confort. Cette année, des études sont en cours pour étudier la faisabilité de réaliser ce type de travaux dans les écoles R. Cassin, A. Cabrol et L. Michel. Idéalement, ces travaux seraient réalisés en 2025-2026.

Bon à savoir :

- Au printemps, les cours de R. Cassin / A. Cabrol ont été embellies avec l'ajout de végétaux
- Cet été toujours, le carrelage du premier étage de G. Rascol devrait être totalement changé
- Aujourd'hui, les écoles sont équipées à 80% de LED

### Axe 3: Bien manger

Depuis le printemps dernier, un nouveau prestataire a été sélectionné pour la restauration collective. Basée à Nîmes, la société propose une grande partie des aliments en circuit court et biologique pour favoriser une alimentation saine pour les enfants.

Chaque jour, à 15h30, les élèves de toutes les écoles participent à l'opération « un fruit à la récré ». Objectif: éveiller le goût des enfants en les sensibilisant à de bonnes habitudes alimentaires. Budget Ville : 40 000€ par an

Enfin, la cuisine pédagogique de L. Michel a été renouvelée en fin d'année dernière. Elle permet au personnel encadrant de réaliser des ateliers culinaires avec les enfants.

Le coût des 121 000 repas servis dans les écoles municipales chaque année s'élève à 1 150 000 euros TTC (dont plus de 400 000 euros payés au prestataire de la cantine).



## Axe 4 : Accès au sport

De nombreuses recherches ont mis en évidence l'importance fondamentale de l'activité physique quotidienne pour la santé des jeunes, qui ont de plus en plus tendance à la sédentarité.

La Ville finance une partie des activités pédagogiques dont des pratiques sportives permettant aux enfants de se dépenser : cours de voile, de tennis, de gym...

Chaque année, le challenge athlétisme de printemps est organisé entre tous les élèves de CMI, CM2 et 6<sup>ème</sup> de la commune. Ce temps leur permet de se dépasser, de se challenger et de développer leur motricité.

Cette année, dans le cadre des JO de Paris, sur les temps périscolaires, les animateurs ont mené de nombreuses actions, dont par exemple la Semaine olympique et paralympique (SOP), visant à promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et à les mobiliser autour des valeurs citoyennes et sportives des JO.

Le dispositif « Vivez bougez » conforte également la pratique d'activités sportives pour les jeunes.

## Axe 5 : Sensibilisation et prévention

Les agents de la police municipale organisent régulièrement pour les élèves de CM des ateliers de prévention routière à la fois ludiques et participatifs.

En 2024, l'accueil de loisirs périscolaires de J. d'Ormesson a organisé des « cafés des parents » sur le thème des écrans. En réduisant le temps passé sur les écrans, les jeunes védasiens pourront à la fois augmenter leurs capacités cognitives, mais aussi être plus attentifs en classe !

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, les enfants apprennent à consommer mieux pour moins jeter. Des campagnes de sensibilisation ont été menées dans les écoles, les portions réétudiées et des plateaux compartimentés mis en place pour ajuster les portions.

Par ailleurs, depuis l'année dernière, la Ville a conclu un partenariat avec l'association « Les Paniers de l'Espoir ». Cette dernière récupère les denrées non consommées, afin qu'elles soient transmises aux plus démunis.

## Axe 6 : Actions en faveur de l'environnement

La planète se réchauffe. C'est un fait. L'action de l'homme en est la cause majeure. Partant de ce simple constat, il est essentiel de sensibiliser les jeunes générations à la préservation de l'environnement.

Sur les temps périscolaires, des jardins pédagogiques avec des travaux de plantation ont été mis en place dans le cadre des cours oasis.

Par ailleurs, à A. Cabrol, le premier bilan du projet de compostage des déchets alimentaires mis en place cette année est encourageant. Il devrait être poursuivi dans les autres écoles. Cette initiative est réalisée dans le cadre d'un partenariat avec Composter à St-Jean, les agents municipaux et les élèves.

Au parc de la Peyrière, une forêt Miyawaki a été implantée à l'automne. Cette technique de végétalisation consiste à planter un vaste panel d'essences d'arbres et d'arbustes indigènes (jusqu'à 30 espèces) d'une même classe d'âge, sélectionné pour leur adaptation au climat et à leur environnement. Ce projet a été mené par certains des élèves de l'école J. d'Ormesson et du collège.

Dans le cadre des nombreuses activités portées par la maison de la nature, les élèves de CMI et CM2 du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont créé un jardin nourricier dans le parc du Terral. Les ateliers menés par Laurent Thiollet, ont permis aux jeunes d'observer un sol vivant, d'élaborer un plan de jardin, de préparer le terrain (délimitation des planches de culture, préparation du sol, paillage...), de sélectionner des plantes pour le jardin et de créer un hôtel à insectes.

Toujours pour nos jeunes élus, une visite pédagogique de « l'Oasis Citadine » a été effectuée. Il s'agit de la première ferme urbaine collaborative de Montpellier.

## Axe 7 : Éveil culturel

Nous avons la chance à Saint-Jean-de-Védas de bénéficier d'un lieu culturel à rayonnement régional : le Chai du Terral. Dans ce cadre, chaque année, les enfants de toutes les écoles bénéficient d'ateliers avec les artistes, de spectacles de cirque, de danse, de musique... C'est l'occasion pour beaucoup d'entre eux de découvrir et d'accéder à la culture. Des cours de chorale et d'éveil musical sont également proposés à toutes les écoles qui en font la demande.

Pour Noël, les élèves de maternelle reçoivent un livre, ainsi qu'un goûter et un spectacle au Chai entièrement financés par la Ville. Les élèves d'élémentaire bénéficient quant à eux d'un superbe spectacle au Chai.

## Axe 8 : Citoyenneté et éducation civique

Le Conseil Municipal des Enfants vise à impliquer les jeunes élus de CMI et CM2 dans la vie démocratique locale. Il leur offre l'opportunité de s'engager dans des projets citoyens, de participer à des débats sur des questions locales et de proposer des idées pour améliorer la vie de tous.

Par exemple, parmi les nombreuses initiatives menées, les jeunes finalisent actuellement une campagne de communication sur la propreté. En effet, afin de lutter contre les incivilités trop fréquentes, qui se matérialisent par des déjections canines sur les trottoirs, des mégots de cigarettes, des déchets et autres manques de civisme ; ils travaillent actuellement, en collaboration avec le service communication, afin de proposer des affiches de sensibilisation qui seront prochainement diffusées partout dans la ville.



# ≡ EN MOUVEMENT

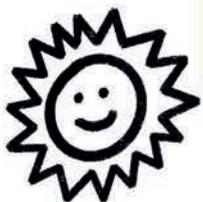
De nombreuses animations festives vous sont proposées durant l'été. Retrouvez le programme détaillé quotidiennement mis à jour sur : [saintjeandevédas.fr/agenda](http://saintjeandevédas.fr/agenda)

## Tout le mois de juin: Juin au Terral

Au programme: expos, spectacles, concerts et chants au Domaine du Terral.

### Reprise des Esti'Védas cet été!

Les Esti'Védas auront lieu les vendredis 12 & 19 juillet et les 9 & 23 août au Parc de la Peyrière de 19h à minuit. Venez découvrir les produits du terroir à travers des dégustations, de l'artisanat, des conférences et ateliers d'œnologie, le tout dans une ambiance festive!



## 4 juillet: Concert de l'été à la Peyrière

Le groupe «The Merry Spankers» (rock'n roll, swing et country) donnera un concert dans le cadre idyllique de la Peyrière. Des animations seront proposées par votre médiathèque (Partir en livres). Buvette et restauration disponibles sur place. Entrée libre.

## Du 5 au 7 juillet: Fête locale

Le Comité des Fêtes vous prépare trois jours de fête à l'espace du Puits de Gaud.



### Vendredi

19h-20h : Apéritif animé par SORTIE DE SECOURS  
21h-1h : Soirée animée par SORTIE DE SECOURS

### Samedi

9h : Concours de Pétanque doublette et Tournoi de Belote  
12h : Apéritif animé par une PEÑA  
14h30 : Reprise du concours  
17h : Toro Piscine - Arènes - Gratuit  
19h-20h : Apéritif animé par COCKTAIL DE NUIT  
21h-1h : Soirée animée par COCKTAIL DE NUIT

### Dimanche

8h30 : Déjeuner campagnard offert  
9h : Concours de Pétanque doublette et Tournoi de Belote  
12h : Apéritif animé par un Dj  
14h30 : Reprise du concours  
17h : DJ Mousse pour les enfants  
19h-20h : Apéritif animé par OCTANE  
21h-1h : Soirée animée par OCTANE

**FÊTE FORAINE  
BUVETTE ET RESTAURATION**

## 24 juin: Fête de la Saint-Jean

La Fête de la Saint-Jean aura lieu le lundi 24 juin à la prairie du Puits de Gaud.

L'occasion de partager un moment convivial entre amis ou en famille...

Au programme de la soirée: musique, food-trucks et bonne humeur.



## 13 juillet: Festival Radio France

Dans la cour du Chai du Terral, à 19h, le quintette «Quintette Diablo» dévoilera une partie de son répertoire.

## 14 juillet: Fête Nationale

Au programme : 11h Cérémonie au Monument aux Morts, dès 19h soirée au parc de la Peyrière avec grand bal, suivie d'un feu d'artifice à 22h30.

## 7 septembre: Forum des associations

La municipalité vous donne rendez-vous au forum des associations le 7 septembre de 10h à 17h au parc du Terral.

L'occasion de découvrir de nouvelles activités et de vous inscrire pour la rentrée.

Entrée libre.





## Rejoignez l'équipe de Festin de rue, devenez bénévole !

La Ville de Saint-Jean-de-Védas vous invite à participer à la 14<sup>ème</sup> édition du festival des Arts de la Rue, les 14 et 15 septembre prochains.

Vous souhaitez vivre une expérience hors norme et découvrir l'organisation d'un événement culturel majeur ? Vous voulez partager des moments conviviaux et faire partie d'une belle aventure humaine ? Vous avez envie de rencontrer et d'accueillir des artistes ?

Rejoignez l'équipe de Festin de rue !

Fin des inscriptions le 21 juin.

Infos et inscriptions sur : [festinderue.com](http://festinderue.com)

## À noter dans vos agendas !

### Animations à la médiathèque

«Partir en livre» revient pour sa 10<sup>ème</sup> édition avec au programme : lectures sous les arbres, bibliothèques dans les parcs, animations, rencontres avec les illustratrices Louise De Compte et Roxanne Bee et une grande soirée festive au Parc de la Peyrière le jeudi 4 juillet.

Après les sacs à dos pour explorer le parc du Terral, votre médiathèque propose deux sacs «La tête dans les étoiles». Faites vos premiers pas en astronomie et découvrez tout ce que le ciel peut nous offrir...

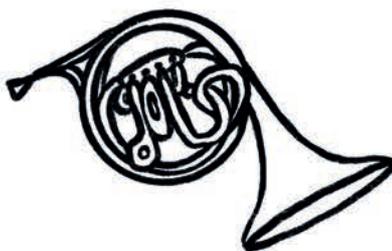
Dès la réouverture de la médiathèque le 6 août, venez profiter des espaces et collections : jeux de société, jeux vidéo, ateliers créatifs, coin presse, conseils de lecture et bien sûr de la bonne humeur !

Programme détaillé sur : [mediatheques.montpellier3m.fr](http://mediatheques.montpellier3m.fr)

### Les jeunes Librillanos à Saint-Jean

Du 25 au 31 juillet, le service Jeunesse, en lien avec le service culturel, va accueillir un trentaine de jeunes espagnols de Librilla pour des rencontres sportives dans le cadre des Jeux Olympiques.

A noter également : du 15 juillet au 2 août, une expo sur les JO, organisée par 3M, sera visible dans la galerie Francis Porras (Chai du Terral).



## Ouverture d'une nouvelle classe de Cor à l'école municipale de musique

Pour compléter le département des cuivres (trompette et trombone), une nouvelle classe de cor sera mise en place à la rentrée de septembre !

## Le Petit Prince s'invite à l'accueil de loisirs

Une magnifique fresque du Petit Prince a été réalisée par Renaud, animateur du Centre de Jeunesse, pour embellir l'accès des dortoirs de l'accueil de loisirs... De quoi faire rêver les enfants pendant leur sieste.



## L'artiste Ali Bachrouche a finalisé sa fresque de street art !

Vous avez été nombreux à voter pour votre projet préféré concernant la fresque de street art réalisée à la maison des associations Édith Cabanne. Nous vous en remercions ! Parmi les 706 votants, le projet d'Ali Bachrouche a récolté 349 voix. Sa superbe fresque est désormais visible sur le mur extérieur de la maison des associations.

Cet été, nous soumettrons au vote des védasiens les prochains lieux qui pourront accueillir la quatrième fresque de street art.



# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



La rubrique «La Parole aux associations» est dédiée à la vie des associations locales. Elle est le reflet de la diversité et de l'engagement des associations et plus particulièrement de leurs bénévoles et membres.



## Ouverture d'une école de café-théâtre à Saint-Jean !

Le théâtre de la chocolaterie proposera à la rentrée une nouvelle école de café-théâtre appelée « Les Pépites », ouverte aux 18-40 ans. Au bout des deux années d'enseignement, les élèves seront capables d'occuper la scène, d'écrire, de monter des spectacles, de gérer une troupe, des décors...

Bon à savoir :

12 élèves maximum seront retenus.

Candidatures (CV et lettres) à transmettre à :

[contact@lachocolaterie.org](mailto:contact@lachocolaterie.org)

Une audition sera organisée.

Infos sur : [lachocolaterie.org](http://lachocolaterie.org)

## Rétrospective sur les nettoyages citoyens de printemps

De nombreuses initiatives sont organisées pour nettoyer notre ville.

Nous remercions ainsi les élus du Conseil Municipal des Enfants, les membres du Conseil des Sages, les bénévoles du Syndicat des chasseurs et propriétaires, de Védas Endurance et de la Fédération Nationale et Départementale de chasse qui ont contribué à la réussite de ces actions citoyennes pour embellir notre ville.



## Journées de sensibilisation des collégiens au handicap

Les journées handi-citoyennes, organisées par l'association « Différent comme tout le monde », se sont déroulées à la salle des Granges. Ce fut l'occasion de sensibiliser les collégiens de 5<sup>ème</sup> aux différentes formes de handicap (qu'elles soient visibles ou invisibles). Depuis la création des journées handi-citoyennes, ce sont plus de 35 000 collégiens qui ont été sensibilisés en France.

## Infos pratiques de l'ASCL

Fermeture de l'ASCL le samedi 6 juillet. Les inscriptions reprendront à compter du 26 août. Du 9 au 28 septembre, des permanences seront mises en place les vendredis (14h-17h) et samedis (9h-12h).

Infos : [ascl34430.fr](http://ascl34430.fr)

## Découverte du patrimoine avec Obliques

L'association Obliques propose des visites durant le mois de juin :

- Le 23 : place de la comédie avec « La Comédie d'hier à aujourd'hui »
- Le 28 : Jacou au fil de l'eau

Infos : [association.obliques@gmail.com](mailto:association.obliques@gmail.com) ou sur [obliques34.fr](http://obliques34.fr) ou 06 12 80 44 51 et 04 67 27 55 19





## Championnat de France de Sambo

Le **Sambo Club Védasien** a brillé lors du **championnat de France** de sambo sportif de Ceyrat (Auvergne). Lilian Muepus (-73kg) et Julien Gervais (88 kg senior) terminent 4<sup>ème</sup> dans leurs catégories. Olivier Duhouvre (coach et athlète) remporte, quant à lui, la médaille d'or en catégorie master (-88 kg). Il décroche ainsi une sélection à l'international pour les championnats du monde.



## Retour sur le stage international de Tomita

L'**AIKIKAN Dojo** a participé au stage international de TOMITA sensei à Montpellier. Joël Pernin (3<sup>ème</sup> Dan) et Fabien Sapet (1<sup>er</sup> Dan) ont réussi leurs stages aux grades DAN. Ces deux élèves illustrent le sérieux de l'enseignement de l'AIKIKAN Dojo. Bravo à eux! Infos: aikikan.net

## Initiation au vélo et découverte de la région

Partez à la découverte de la région à vélo avec le **Cyclo Tourisme Védasien (CTV)**, le premier dimanche de chaque mois. Départ du Terral à 8-9h, selon la saison. Ouvert à tous, circuits faciles et encadrement par des cyclistes chevronnés. Vélos électriques bienvenus. 3 essais gratuits.

Infos: [alain.clam@wanadoo.fr](mailto:alain.clam@wanadoo.fr)



## Inscriptions ouvertes pour les jeunes cyclistes!

L'**école de VTT du Pignon Libre Védasien** est une école labellisée « École Française de Vélo ». Des moniteurs diplômés accueillent les jeunes âgés de 6 à 17 ans les mercredis: 6-8 ans (10h-11h30), 8-10 ans (9h30-11h30) et 11-17 ans (13h30-16h30). Pré-inscription possible dès le mois de juin.

Infos: [pignonlibrevedasien.fr](http://pignonlibrevedasien.fr)

## Stages de cirque tout l'été

Kerozen et Gazoline propose des stages de découverte du cirque durant l'été. A destination des 3-5 ans et 6-10 ans, ces stages auront lieu au chemin de l'Hérande à Saint-Jean.

Tarifs: 3-5 ans (70€) et 6-10 ans (90€)

Infos et inscriptions: 04 67 13 28 91

## Retour sur les nombreuses actions menées par l'Association Indépendante des Parents d'Élèves (AIPE) du collège

Très active au sein du collège **Louis Germain**, l'**AIPE** a mené de nombreuses actions durant l'année scolaire 2023-2024. Tout d'abord, en renouvelant l'activité « jeux de société », en partenariat avec l'association « l'ouvre-boîte », les vendredis pendant la pause déjeuner. Plus de 370 élèves y ont participé.

L'**AIPE** a également organisé une conférence intitulée « Enfants harcelés, enfants harceleurs: comment déceler? Comment réagir en tant que parents », avec l'intervention d'une psychologue de l'EPE 34.

Enfin, l'association a encore participé cette année au bal de fin d'année des élèves de troisième.

Pour rappel, ce sont les dons et adhésions des parents, ainsi que les subventions de la Mairie qui permettent de financer ces projets à destination des collégiens védasiens.

L'**AIPE** lance un appel aux dons, adhésions et membres pour la rentrée 2024!

Pour plus d'infos, scannez le QR code.



# TRIBUNES

## Opposition

**Groupe St Jean à venir: Marie-Laure Oms, Paul Liberator de Boisgélin, Emmanuelle Mysona.**

La vaine des adjointes au maire: départ à l'Éducation après la Culture et la Démocratie, reflet de gestions calamiteuses.

Le COM: une saignée de 8 voies entre le Rieucoulon et Carrefour et un 2<sup>nd</sup> raccordement à l'A709 à 500m du 1<sup>er</sup>. Un trafic actuel x 3,5 générateur de pollution pour nous.

Arrêt subi du ramassage des déchets par 3M dans les zones d'activités sans concertation préalable. St-Jean et Villeneuve sont «pilotes». Notre maire dit oui à tout?

Sauf à la culture: il se défait du programmeur du théâtre... Pétition <https://chnq.it/nBhxpK86Qt>

**Groupe « Vision védasienne »: Luc Robin, Henri Fontvieille, Arlette Vessiot.**

Restera-t-il encore des espaces agricoles ou naturels à St JEAN hors quelques parcs ou zones inondables?

Une chose est claire, nous allons subir de plein fouet le prochain PLUI pour agrandir les zones d'activités. Ces transformations arrivent vite, en plus du COM, de la ligne LGV, du Parking multimodal ligne 5 et de possibles ZACs, encore et toujours sur nos terres agricoles et naturelles.

Monsieur le Maire élu de 14 000 habitants, peut-il encore agir? A l'évidence NON!

St JEAN devient, à l'Ouest de Montpellier, la commune qui doit tout accepter. Posons nous la question à quoi le Maire sert-il?

Plus d'infos: [Visionvedasienne.com](http://Visionvedasienne.com)

**Vincent Boisseau**

Après les adjointes à la culture et à la démocratie, c'est l'adjointe à l'éducation qui rend sa délégation, symbole d'une majorité aux abois et d'un maire sans vision empêtré dans une communication mensongère permanente.

**Gérard Théol, pour tous les Védasiens**

Texte non parvenu dans les délais.

## Groupe majoritaire

L'aménagement de la ZAC Roque-Fraïsse entre dans sa dernière phase avec les chantiers des Halles et de la place centrale.

Ces nouveaux lieux de vie seront bientôt animés grâce au cadre remarquable qui sera prochainement créé.

Ainsi, sur plus de 6000 m<sup>2</sup>, une zone piétonne arborée de plus de 120 arbres, dont 80 nouvellement plantés, sera végétalisée sur près de 2000 m<sup>2</sup> afin de créer une place ambiance canopée.

Consciente de l'enjeu environnemental, l'équipe a adapté le projet afin de pouvoir conserver le maximum d'arbres existants et de favoriser un meilleur développement pour une biodiversité plus riche. Gagné sur les surfaces jusqu'alors d'enrobés, ce végétal introduira une ambiance de nature au cœur de l'espace public, favorisant ombre et fraîcheur.

Une fontaine sèche à jet d'eau et de brumisation permettra de renforcer cet îlot de fraîcheur et le mobilier varié accueillera les passants qui pourront aussi admirer une œuvre d'art mise en place grâce au COPAQO (Comité d'orientation et de pilotage artistique pour la qualité des œuvres).

Un emplacement pour accueillir le marché est prévu au nord de cette place permettant sa relocalisation dans un espace plus accueillant et mieux agencé.

Ces nombreux aménagements permettront de relier l'ancien et le nouveau Saint-Jean avec la volonté d'intégrer un véritable lieu de convivialité où les Védasiens auront plaisir à se retrouver.

C'est un projet phare de notre groupe et nous sommes aujourd'hui heureux que celui-ci se déroule comme prévu.

**Votre Groupe Majoritaire  
Écrivons Ensemble l'Avenir**

Accueil de la mairie  
**04 67 07 83 00**

Secrétariat du maire  
et des élus  
**04 67 07 83 01**

Police municipale  
**04 67 47 47 33**

Chai du Terral  
**04 67 82 02 34**

École de musique  
**04 67 85 65 52**

École d'arts plastiques  
**04 67 85 65 52**

Médiathèque Jules Verne  
**04 67 15 47 57**

Maison des associations  
**04 67 82 36 20**

Centre communal d'action  
sociale (CCAS)  
**04 67 07 83 04**

Maison de la Nature  
**04 67 13 82 31**

Centre Jeunesse  
**04 99 52 78 75**

Accueil de loisirs  
périscolaire (ALP)  
**04 67 50 28 16**

Accueil de loisirs sans  
hébergement (ALSH)  
**04 99 52 20 62**

Service des affaires scolaires  
**04 67 07 83 16**

Maison de la petite enfance  
**04 67 27 78 02**

Relais petite enfance  
**04 67 42 76 88**

Lieu d'accueil enfants-parents  
**04 67 42 76 88**

Services techniques  
**04 67 42 77 16**

Urbanisme  
**04 99 54 98 60**

Point Propreté (déchetterie)  
**04 67 07 34 25**

Montpellier Méditerranée  
Métropole  
**04 67 13 60 00**

# QUESTIONS RÉPONSES

Dans chaque numéro du Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.



**Q.** Les travaux du barreau routier de la Lauze m'inquiètent. Résidente dans la rue du Mas du Magret, je crains une augmentation du trafic lorsque ce barreau de liaison sera opérationnel. Qu'envisagez-vous de faire si tel est le cas ?

**Julie**



**R.** Je comprends votre inquiétude mais nous sommes vigilants sur ce sujet.

Une évaluation du trafic rue du Mas du Magret sera prochainement réalisée afin d'avoir un référentiel après l'ouverture du barreau de la Lauze permettant de comparer le potentiel trafic induit alors. En fonction du trafic induit, des aménagements pourront être envisagés.

**François Rio  
Maire**

**Q.** J'entends des rumeurs sur la politique culturelle de la Municipalité qui laissent à penser que la Culture serait en danger à Saint-Jean-de-Védas. Qu'en est-il ?

**Maëlle**



**R.** Le budget alloué à la culture n'a pas été diminué. La saison prochaine du Chai est finalisée avec une grande partie assurée par des compagnies et partenaires avec

lesquels nous avons déjà travaillé et qui nous ont donné pleine satisfaction. Des nouveautés sont aussi prévues afin de répondre aux attentes de tous les publics. Nous souhaitons une culture pour tous, accessible et ouverte. Et c'est bien dans cet objectif que les services, les acteurs culturels et l'équipe municipale travaillent.

**Véronique Fabry  
Première Adjointe au Maire**

# ON SORT!

## JUIN

### SAMEDI 1

- **Les JO à Saint-Jean !**  
8h30-18h - Complexe sportif J.-B. Mirallès
- **Gala de danse «Mozaïk Danse»**  
20h30 - Mozaïk Danse - Juin au Terral

### DIMANCHE 2

- **Vide Grenier**  
8h-14h - APE J. d'Ormesson - Ecole maternelle J. d'Ormesson
- **Fête de l'école de cirque**  
14h30-18h30 Kerozen et Gazoline - Juin au Terral

### LUNDI 3

- **Chorale de l'école A. Cabrol**  
19h - Juin au Terral

### MARDI 4

- **Chorale de l'école A. Cabrol**  
19h - Juin au Terral

### DU 4 AU 8

- **Expo Térébinthe**  
Juin au Terral - (vernissage 5.06 à 18h)

### JEUDI 6

- **Atelier prévention «Risques et arnaques»**  
9h-11h - Brain Up Association - Salle des Familles (Granges)

### 6 ET 7

- **Chorale de l'école G. Rascol**  
19h - Juin au Terral

### SAMEDI 8

- **Atelier interactif**  
7h-9h30 - Maison de la Nature - Parc du Terral
- **Journée des enfants**  
10h-21h - Comité des fêtes - Parc de la Peyrière

- **Portes Ouvertes Arc Lat'Védas**  
8h30-12h30 - Complexe E. Vidal
- **Jeu de piste**  
14h-17h - Maison de la Nature - Parc du Terral

### DIMANCHE 9

- **Élections Européennes**

### 8 ET 9

- **Salon traditions taurines**  
9h-20h - Club Taurin - Arènes

### 10 ET 11

- **Chorale de l'école J. d'Ormesson**  
19h - Juin au Terral

### DU 11 AU 15

- **Expo Tri'Art**  
Juin au Terral - (vernissage 12.06 à 18h)

### JEUDI 13

- **Conseil Municipal**  
19h30 - Salle des Granges

### VENDREDI 14

- **Concert**  
20h30 - Gospel Giving Singers - Juin au Terral

### SAMEDI 15

- **Vélocité en tournée**  
10h-18h - Parvis de la salle des Granges
- **Théâtre ASCL**  
14h30 - Salle des Granges
- **Olympiade Camarguaise**  
20h-00h - Club Taurin - Arènes
- **Chorale**  
21h - Chorale les Garrigues - Église

### LUNDI 17

- **Chorale de l'école L. Michel**  
19h - Juin au Terral

### DU 18 AU 22

- **Expo Art C.h.a.i**  
Juin au Terral - (vernissage 19.06 à 18h)

### SAMEDI 22

- **Gala de fin d'année**  
9h-12h - Gym Club Védasien - Gymnase de la Combe
- **Galas de danse**  
14h et 17h - ASCL - Juin au Terral

### DIMANCHE 23

- **Fête de l'école municipale de musique**  
16h - Juin au Terral

### DU 23 AU 29

- **Expo Mille Couleurs**  
Juin au Terral - (vernissage 26.06 à 18h)

### LUNDI 24

- **Fête de la Saint-Jean**  
19h - Prairie du Puits de Gaud

### MARDI 25

- **Gala de danse**  
19h45 - Alma Dance - Juin au Terral
- **Chorale**  
21h30-23h - Association Hardi les gars et école municipale de musique - Église

### SAMEDI 29

- **Répare-Café**  
9h-12h - Demain c'est Aujourd'hui - Salle polyvalente de R. Cassin
- **Gala de danse**  
18h30 - C<sup>2</sup> - Juin au Terral



<b>JUILLET</b>	<b>JEUDI 4</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concert The Merry Spankers - Partir en livre 18h-23h - Parc de la Peyrière</li> </ul>	<b>VENDREDI 12</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Esti'Védas 19h30-00h - Parc de la Peyrière</li> </ul>	<b>DIMANCHE 14</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cérémonie du 14 juillet 11h, Cérémonie au Monument aux morts - dès 19h, festivités au Parc de la Peyrière - 22h30, Feu d'Artifice</li> </ul>	
	<b>DU 5 AU 7</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fête locale Comité des fêtes - Place du Puits de Gaud</li> </ul>	<b>SAMEDI 13</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concert Festival Radio France 19h Quintette Diabolo - Cour du Chai du Terral</li> </ul>	<b>VENDREDI 19</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Esti'Védas 19h30-00h - Parc de la Peyrière</li> </ul>	

<b>AOÛT</b>	<b>SEPTEMBRE</b>
<b>VENDREDI 9</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Esti'Védas 19h30-00h - Parc de la Peyrière</li> </ul> <b>VENDREDI 23</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Esti'Védas 19h30-00h - Parc de la Peyrière</li> </ul>	<b>SAMEDI 7</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forum des associations Parc du Terral</li> </ul> <b>14 &amp; 15</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Festin de Rue</li> </ul>

Secret Place:



Victoire 2:



Théâtre la Chocolaterie:



RETROUVEZ TOUT  
L'AGENDA SUR:  
[SAINTJEANDEVEDAS.FR/AGENDA](http://SAINTJEANDEVEDAS.FR/AGENDA)

Programme communiqué sous réserve de modifications ultérieures.  
Programme mis à jour quotidiennement sur [saintjeandevadas.fr/agenda](http://saintjeandevadas.fr/agenda)



# Save the date !

## Fest'in de Rue

Festival des Arts  
de la rue

14 & 15  
septembre  
2024

